

La lettre d'Aimé BLUTIN

Journal de Brétigny-Autrement

BRÉTIGNY AUTREMENT- Gauche Pluraliste (BAGP), 66 rue Jean Rongière à BRÉTIGNY

L'association Brétigny-Autrement organise une soirée-débat sur le thème :

Urbanisme et Démocratie

Concevoir notre ville demain : Comment et avec qui ?

Mercredi 17 octobre 2007 à 20h30
Salle Kergomard (*près de l'église St-Pierre*)



Patrice SIMON,

président du groupe des élus BAGP, ancien vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, en charge du Développement durable

et Jean BRET,

président de l'association BRÉTIGNY AUTREMENT
vous invitent à échanger avec :



- **Marie-Pierre REYNAUD**, conseillère déléguée au logement d'Arcueil, Administrateur de l'Office HLM, membre de l'Entente Citoyenne d'Arcueil,
- **Michel YVERNAT**, Directeur de Cabinet du Maire d'Arcueil Daniel BREUILLER,
- **Marie-Claire DOMEcq**, habitante de la Cité de La Sablière (rue Allende), membre du Groupement de locataires,
- **Manuel DELATTRE**, habitante de la Cité des Ardrets, membre du Comité des locataires contre le projet «Résidentialisation».

Lors de la campagne pour les élections municipales de 2001, l'actuel maire de la ville et son équipe (dont les élus BAGP étaient alors une composante essentielle) avaient défini une politique de l'urbanisme sans ambiguïté :

- *« Nous ne voulons pas que Brétigny succombe à une densification urbaine forte »* (Page 6 du programme de la Gauche unie).
- *« Un urbanisme d'aménagement plutôt qu'un urbanisme de croissance sera privilégié »* (idem).
- *« le projet urbain qui engagera la ville pour les deux décennies se construira avec la participation de la population. Nulle décision majeure pour la collectivité ne sera prise dans l'opacité et en catimini. »* (idem).

DEPUIS, que se passe-t-il à BRÉTIGNY ?

L'année dernière un nouveau PLU (ancien Plan d'Occupation des Sols ou POS) a été APPROUVÉ sans aucune volonté de résistance contre les appétits des grands groupes immobiliers qui se partagent déjà la plus grande partie des 1800 appartements construits ou programmés en centre-ville, au prix de 3 000 à 4 200 € le m² !

Les terrains Clause qui auraient pu devenir un quartier harmonieux, alliant mixité sociale et respect des espaces naturels, sera noyé sous le béton de 1 630 logements. Ce projet surdimensionné a été élaboré SANS CONCERTATION RÉELLE, mais avec des opérations de COMMUNICATION très coûteuses.

L'ensemble des projets déjà programmés fera passer la ville à 30 000 habitants (et donc à 5 000 voitures supplémentaires) en quelques années.

La réhabilitation des logements sociaux anciens provoque encore plus de désarroi dans les quartiers. Deux exemples :

- Cité de La sablière (rue S. Allende), la réhabilitation effectuée engendrera à la fin des travaux une augmentation de plus de 40% des loyers, augmentation que le maire a trouvé tout à fait justifiée en Conseil municipal !
- Cité des Ardrets, la « résidentialisation » proposée par le bailleur sans aucune concertation (et soutenue par le Maire) est rejetée par près de 90 % des locataires. Ceux-ci se sont organisés et pour l'instant ont fait reculer le projet.

Les promesses électorales ont été oubliées ou bafouées !

Aujourd'hui nous sommes nombreux à nous poser des questions :

- Peut-on concevoir un urbanisme au service de la population ?
- L'urbanisme peut-il être conçu démocratiquement ?
- Un Maire, ses élus avec la population peuvent-ils repousser la pression des groupes financiers et immobiliers ?
- Pourquoi les Maires veulent-ils toujours ou presque, agrandir leur ville ?
- Et si la Démocratie locale, c'était de construire la ville ensemble : Elus, associations et citoyens ?

Ces questions seront débattues avec vous et nos invités qui apporteront leurs expériences.